

Les professeurs d'histoire-géographie dans l'académie de Créteil : une logique de « noria »

Michel Héron

IA-IPR d'histoire et de géographie dans l'académie de Créteil

Une logique de « noria », c'est ainsi que la mission des inspections générales qui a eu la charge d'évaluer l'enseignement dans l'académie de Créteil a désigné le renouvellement à chaque rentrée, et pendant l'année scolaire elle-même, de milliers d'agents, à tous les niveaux et dans toutes les fonctions. Les professeurs d'histoire-géographie n'échappent pas à cette logique qui constitue une des difficultés essentielles auxquelles les autorités académiques, et en particulier les corps d'inspection, sont confrontés.

Le second degré public accueillait dans l'académie de Créteil environ 28 500 enseignants en 2002-2003¹, soit le deuxième plus fort contingent des académies, après celle de Versailles. Ce chiffre est toujours d'actualité.

Avec un effectif total de 3 581 professeurs² d'histoire-géographie exerçant dans le public comme dans le privé et aussi bien en collège qu'en lycée (général et technologique et professionnel), ces personnels représentent environ 11,5 % de l'ensemble des enseignants de l'académie. Par ailleurs, sur l'ensemble des professeurs d'histoire-géographie, la part de ceux qui sont employés par l'enseignement privé est inférieure à 10 %.

Brosser un tableau aussi complet que possible de l'état des personnels de l'académie pour l'histoire et la géographie revient, finalement, à appréhender concrètement les lourdeurs et les difficultés considérables, tant de gestion que de nature pédagogique, que rencontrent l'académie et tous ses agents (professeurs et corps d'inspection entre autres).

UNE ACADÉMIE JEUNE

Par l'âge moyen de ses enseignants, Créteil est la quatrième plus jeune académie de France et les professeurs

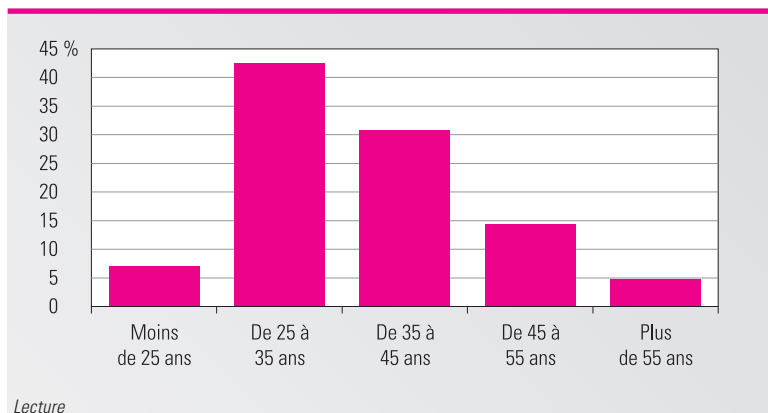
d'histoire-géographie participent de cette situation. Dans l'enseignement public, 56 % des professeurs de l'enseignement professionnel et 48,5 % de ceux de l'enseignement général ont 35 ans ou moins. La jeunesse du corps enseignant est largement due à un renouvellement considérable à chaque rentrée. L'académie de Créteil est aussi l'académie métropolitaine qui compte, pour le premier degré comme pour le second, le plus grand nombre d'enseignants de moins de 30 ans (*graphique 1*). Ces derniers représentent, en effet, 29,2 % des professeurs d'histoire-géographie exerçant en collège et en lycée général, 33,6 % en lycée professionnel et 17,9 % des enseignants du privé. Le caractère exceptionnel de la situation cristolienne apparaît mieux quand on sait que, toutes disciplines confondues, les moins de 30 ans ne sont que 12,7 % au plan national.

NOTES

1. Ces chiffres sont extraits du rapport réalisé sous la responsabilité de Madame Gisèle Dessieux IGEN et Monsieur Gérard Saurat IGAENR, intitulé *Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Créteil*. Ce rapport a été publié par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche en janvier 2003 sous le numéro 03-001.

2. Validité des chiffres qui figurent dans cet article ; années scolaires 2005-2006 et 2006-2007.

Graphique 1 – Répartition par âge



En revanche, à Créteil, les enseignants d'histoire-géographie âgés de plus de 55 ans constituent 14,7 % des professeurs de collège et lycée général, 7,9 % des professeurs de lycée professionnel mais 43,7 % des enseignants du privé (ce dernier pourcentage concernant les professeurs de 50 ans et plus). Si l'on prend en compte l'ensemble des disciplines, les plus de 55 ans représentent 8,6 % des professeurs dans cette académie contre 12,4 % au niveau national.

UNE NÉCESSAIRE FORMATION

La jeunesse des personnels a nécessairement des incidences sur leur formation, qui est un lourd dossier des corps d'inspection (IA-IPR, IEN/EG), tant au niveau de la formation initiale (choix d'implantation de stagiaires, constitution d'un vivier de conseillers pédagogiques, tuteurs...) qu'à celui de la formation continue (élaboration des plans académiques de formation et d'animation).

Dans le premier comme dans le second degré, l'académie est active en matière de formation continue qui représente une masse, calculée en jours/stagiaires, particulièrement

lourde. Le coût humain de cette formation est, en conséquence, loin d'être négligeable.

En histoire-géographie, la demande de formation est particulièrement forte chez les PLP et les certifiés ; en revanche, elle est particulièrement faible chez les non-titulaires. Ce constat n'a rien d'exceptionnel. On notera également que globalement 54 % des hommes et 47 % des femmes ne sont jamais candidats à ces formations. Si cet écart est significatif, les demandes exprimées (types de stages) ne présentent, en revanche, pas de différence selon le sexe.

La demande de formation culmine entre 30 et 40 ans. Est-ce à dire que les professeurs estiment ne plus en avoir besoin au-delà de cet âge ? Faut-il voir là un signe d'épuisement, de démotivation ? Il est d'autant plus difficile de répondre que les conditions de participation à des actions de formation sont de plus en plus exigeantes en comparaison de ce qu'elles étaient il y a quelques années (pour mémoire, et à titre d'exemple, la participation à un stage est désormais largement conditionnée au remplacement des heures de cours en présence des élèves). Si l'intérêt des enseignants pour les stages inscrits au chapitre histoire et géographie du plan académique de formation (PAF) tend à

diminuer avec l'âge et il en va de même de l'attrait pour les stages *Professionalisation*. En revanche, l'attraction pour les stages du chapitre *Ouverture culturelle*, initiés par la Direction de l'action artistique et culturelle (DAAC), augmente.

Si le plan disciplinaire répond aux orientations nationales et aux axes du plan de travail académique, force est de constater que les uns et les autres ne mobilisent guère certains enseignants. Les corps d'inspection le déplorent et se trouvent donc dans l'obligation d'inscrire certains personnels en qualité de « public désigné » pour participer à diverses actions du PAF, jugées prioritaires (mise en œuvre des nouveaux programmes, stages de cartographie...). Cette pratique s'adresse, en particulier, assez largement à des professeurs qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier, sans avoir toujours conscience de leurs besoins.

En revanche, et c'est rassurant, les jeunes collègues attendent encore beaucoup de la formation continue tant il est vrai que dans cette académie plus que dans d'autres peut-être, les conditions d'exercice du métier, du moins dans les premières années, requièrent des compléments de formation indispensables.

UNE ACADÉMIE ACCUEILLANTE ?

La jeunesse des personnels de l'académie de Créteil est à rechercher dans les mouvements dont est affectée l'académie. Ces mouvements sont extrêmement typés. Ils manifestent, d'une part, l'envie des jeunes provinciaux de retourner dans leur académie d'origine, mais aussi, d'autre part, la pénibilité des conditions de travail dans certains établissements. On se trouve face à une

logique de « noria » dont les difficultés s'accroissent elles-mêmes du fait de leur simple existence.

Créteil est tout d'abord la première académie que ses titulaires souhaitent quitter : 22 % d'entre eux demandent à partir contre 9 % en moyenne dans les autres académies. C'est, ensuite, la vingt-cinquième académie la moins demandée au mouvement interacadémique par les titulaires des autres académies. C'est, en revanche, la cinquième académie la plus demandée par les néo-titulaires, parce qu'ils n'ont, pour la plupart, guère d'autres choix d'affectation (*graphique 2*). 75 % des jeunes enseignants qui arrivent chaque année à Créteil sont originaires d'autres académies. En histoire-géographie, comme dans les autres disciplines, les jeunes professeurs arrivent des académies du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest. Cela ne signifie pas pour autant, qu'en proportion moindre il est vrai, d'autres académies, telles Limoges et Besançon, par exemple, « n'approvisionnent », même provisoirement, l'académie de Créteil. Parmi ces jeunes professeurs, plus des deux tiers sont des sortants d'IUFM, et n'ont pas,

forcément, tous été spécialement préparés à rencontrer des conditions d'exercice souvent difficiles. Aussi, sont-ils l'objet d'un accompagnement particulier et leur entrée dans le métier (dispositif académique EDM géré par la cellule d'action et formation) est-elle suivie avec attention.

Enfin, Créteil est la deuxième académie qui reçoit le plus de stagiaires en situation et la troisième académie pour le nombre de stagiaires en IUFM (PLC2). Nombreux sont ceux qui arrivent de Paris.

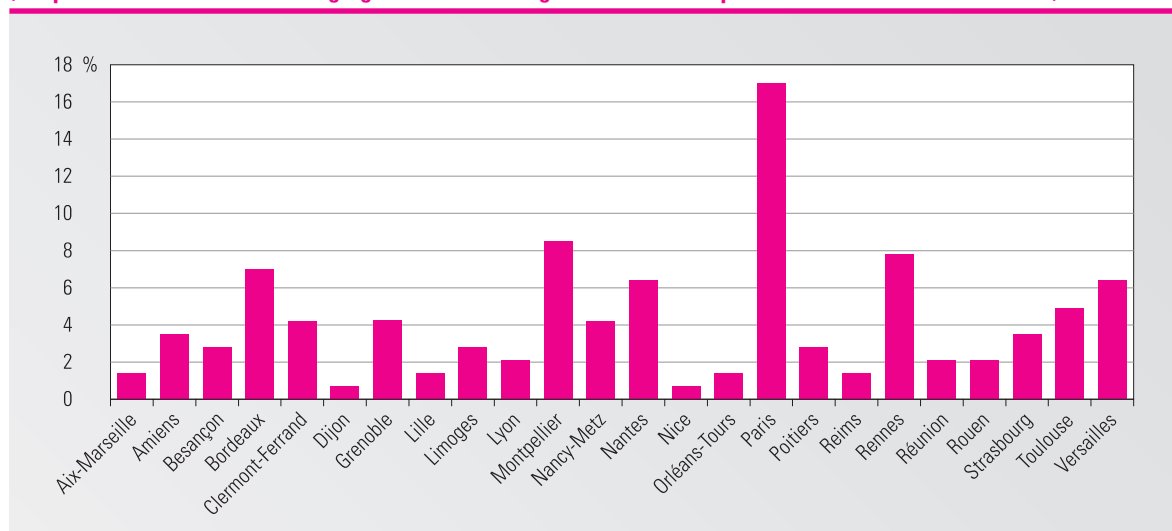
C'est ainsi que chaque année, et fort régulièrement depuis plusieurs années, ce sont plus d'une centaine de stagiaires PLC2 en histoire-géographie qui sont accueillis et formés. Compte tenu des spécificités du corps enseignant (cf. la logique de « noria » évoquée plus haut), et de l'académie (nombreux établissements classés EP1, zone violence...), la grande quantité de stagiaires qui arrivent à la fin de chaque année pose de nombreux problèmes, par exemple en termes de choix des affectations, de désignation des tuteurs et des conseillers pédagogiques. Ces difficultés se sont accrues avec l'obligation

de les implanter sur des *postes-stagiaires* et des *blocs de moyens provisoires* de six heures et seulement de six heures. Les corps d'inspection sont inquiets pour l'avenir. Pourront-ils accueillir un nombre toujours plus important de professeurs stagiaires ?

À ce mouvement externe s'ajoute un mouvement interne (intra-académique) qui touche environ 10 % des enseignants chaque année en histoire-géographie. Il n'est pas sans intérêt de relever que, dans les établissements situés en zone d'éducation prioritaire, cette proportion peut s'élever jusqu'à presque 40 % de renouvellement annuel. C'est ainsi qu'en cinq ans, l'académie de Créteil renouvelle, statistiquement, son personnel enseignant du second degré.

En fait, la totalité des emplois n'est pas affectée par ce mouvement continu, puisque entre le quart et la moitié des emplois, selon les établissements, sont concernés par des changements incessants, tous les ans ou tous les deux ans, alors qu'il demeure dans l'établissement un noyau stable, permanent et installé de longue date (*voir l'encadré à la fin de l'article*).

Graphique 2 – Origine géographique des professeurs nouvellement affectés dans l'académie (uniquement les certifiés et les agrégés et sans les stagiaires de l'année précédente et de l'année en cours)



Dans les faits aussi, on notera que dans le cadre des mouvements intra-académiques, le département du Val-de-Marne attire de nombreux collègues. Désireux d'échapper, pour les uns à l'éloignement (département de Seine-et-Marne) et, pour les autres, aux difficiles conditions d'exercice du métier (département de Seine-Saint-Denis), l'attraction du Val-de-Marne est forte. L'offre ne répond pourtant pas, dans tous les cas, à la demande. Au total en effet pour l'histoire-géographie, 28,3 % des professeurs exercent dans le Val-de-Marne, 33,5 % en Seine-et-Marne et 38 % en Seine-Saint-Denis. Ces constats valent aussi pour les implantations des stagiaires PLC2 de l'IUFM ce qui complique singulièrement la tâche des inspecteurs.

Dans ces conditions, l'obtention d'une mutation, pour ceux qui restent dans l'académie (il y en a malgré tout !), relève souvent d'une stratégie de carrière. On commence à exercer en Seine-Saint-Denis et on termine sa carrière dans le Val-de-Marne, où certaines communes sont, en effet, très convoitées. Ou bien on reste en Seine-Saint-Denis, mais après plusieurs années passées en collège, on demande sa mutation pour le lycée, où les conditions d'exercice du métier sont, du moins dans l'enseignement général, moins pénibles. Parfois, les deux possibilités se combinent, d'un département à l'autre et d'un cycle à l'autre aussi (exemple : d'un collège du 93 vers un lycée du 94). Ces stratégies profitent-elles toujours aux élèves ?

Tableau 1 – Répartition par grade pour l'ensemble des disciplines au niveau national (en %)

Agrégés		Certifiés		PEGC	
Créteil	France	Créteil	France	Créteil	France
13,4	11,8	65,2	61,5	3,3	7,2

Dès lors, les difficultés que rencontrent les établissements pour faire vivre des équipes pédagogiques et des projets sont importantes. Elles le sont d'autant plus que les professeurs qui exercent en qualité de titulaires sur zone de remplacement (TZR) sont nombreux : 345 en histoire-géographie en collège et/ou en lycée (LG, LEGT) publics, soit plus de 10 % de l'ensemble du corps professoral de la discipline. Leurs conditions d'exercice sont d'autant plus difficiles qu'ils peuvent enseigner sur deux établissements (plus exceptionnellement sur trois), ce qui est le cas de 82 TZR sur 175 dans l'enseignement général public.

On imagine aussi, face à la rotation des enseignants, les difficultés qui sont celles des corps d'inspection. D'une année à l'autre, ces derniers peuvent être amenés à devoir inspecter la quasi-totalité d'une équipe disciplinaire alors que la partie stable de l'équipe avait été vue l'année précédente. Comment impulser une réflexion d'équipe dans ces conditions ? Comment faire travailler ensemble, sur le long terme, des enseignants qui se découvrent à la rentrée de septembre, souvent pour une ou deux années seulement, quand on sait que les professeurs qui sont en poste depuis plusieurs années ne sont pas les plus enclins à faire évoluer leurs pratiques ? Comment constituer un vivier de conseillers pédagogiques quand ceux qui sont formés à Créteil quittent rapidement l'académie pour exercer ailleurs ?

Finalement, et c'est peut-être une de ses fiertés, mais seulement

honorifique, l'académie de Créteil forme maints conseillers, tuteurs et autres professeurs compétents pour les autres académies de France. Pour reprendre l'expression d'une collègue IA-IPR d'histoire-géographie, l'académie de Créteil est une académie « nourrice » !

QUI SONT LES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ?

Afin de mieux connaître les enseignants d'histoire-géographie, il est intéressant de les répartir en fonction de quelques indicateurs.

Ces entrées massives de professeurs chaque année sont visibles dans la répartition par grades des enseignants du second degré, parmi lesquels les agrégés comme les certifiés ont quasiment achevé de remplacer les PEGC, ce qui est loin d'être le cas dans les académies rurales du pays.

Pour l'ensemble des disciplines, aux niveaux national et académique (Créteil), la répartition par grades (en %) est présentée dans les tableaux 1 et 2.

L'une des caractéristiques essentielles des enseignants accueillis dans l'académie de Créteil est la forte proportion de non-titulaires dans le second degré, 8,1 % alors qu'ils ne sont que 3,7 % au plan national. À cet égard,

Tableau 2 – Répartition par grade pour l'histoire-géographie dans l'académie de Créteil

Agrégés	14,2 %
Certifiés	59,2 %
PLP	19,2 %
Autres	2,8 %
AE	
PEGC	
Chargés	
Non-titulaires	4,6 %
Maîtres auxiliaires	
Vacataires	
CTEN	

Tableau 3 – Répartition par sexe (en %)

		Hommes	Femmes
Total		44,4	55,6
Enseignement public	CLG + LG + LGT	46,0	54,0
	LP	38,0	62,0
Enseignement privé		47,5	52,5

l'académie de Créteil est la deuxième académie la moins bien lotie. Cette donnée est encore aggravée si l'on considère la répartition inégale des non-titulaires entre les EPLE, 7,8 % en collège, 8 % en lycée général et technologique et 22,5 % en lycée professionnel. On notera, toutefois, que la situation en histoire-géographie est un peu moins délicate qu'au niveau de l'ensemble des disciplines, puisque les non-titulaires représentent seulement 4,6 % des professeurs. En lycée professionnel, de nombreux néo-titulaires sont arrivés avec l'augmentation du nombre de postes de PLP lettres-histoire. De plus, la nomination, en LP, de certifiés de lettres modernes ou d'histoire-géographie en surnombre, affectés sur des *blocs de moyens provisoires* vacants selon le principe de la monovalence, conduit, pour la première fois depuis une dizaine d'années, à la diminution de moitié du nombre de contractuels et de vacataires, tandis que celui des maîtres auxiliaires reste stable. Dans l'enseignement général, le recrutement des vacataires est également très largement en diminution depuis deux ans.

Les enseignantes sont partout les plus nombreuses, à l'exception des LEGT publics (tableau 3). La

féménisation de l'enseignement en collège est indéniable mais elle n'est pas une spécificité cristolienne.

Il est intéressant de remarquer que moins de la moitié des enseignants qui exercent en Seine-Saint-Denis résident dans le département, alors que les trois quarts de ceux de Seine-et-Marne et les deux tiers de ceux du Val-de-Marne résident sur place. Grâce au réseau de transports publics, les professeurs exerçant en Seine-Saint-Denis peuvent pour une large part habiter à Paris, ce qui ne les incite guère à demeurer dans l'établissement après les cours pour travailler en équipe. Cette dernière remarque, si elle se vérifie largement, ne saurait cependant être généralisée (voir l'encadré page suivante). Ces professeurs d'histoire-géographie qui ne vivent pas sur place, parce que l'environnement se trouve souvent dégradé, méconnaissent bien souvent les richesses et ressources patrimoniales locales. C'est ainsi, par exemple, que l'omniprésence de l'histoire de France à Saint-Denis et les richesses de la cité (Basilique, Musée d'Art et d'Histoire, site de fouilles archéologiques, patrimoine industriel, Stade de France...) ne sont peut-être pas toujours exploitées pleinement dans le cadre des cours d'histoire, de géographie et d'éducation civique.



Les professeurs d'histoire-géographie de l'académie de Créteil sont jeunes. La jeunesse de ces personnels, on pourrait même dire leur rajeunissement constant, doublé de leur renouvellement régulier, sinon annuel, du moins sur un cycle d'environ cinq à six années, constituent à la fois un atout essentiel pour l'académie mais aussi une difficulté majeure qui représente un véritable défi pour les corps d'inspection.

Il appartient, en effet, aux inspecteurs, de trouver des dispositifs pour aider et former tous les professeurs pris dans la « noria » du mouvement des personnels. Il leur faut accueillir chaque année des contingents de personnels débutants qui, du fait de leur inexpérience, rencontrent des difficultés plus grandes que beaucoup d'autres ; d'autant plus qu'ils exercent d'emblée leur métier dans des conditions parfois extrêmes. Leur début de carrière se déroule, pour la plupart d'entre eux, difficilement.

Les professeurs plus âgés ne sont pas non plus à l'abri de difficultés liées à l'exercice du métier qui, du moins est-ce ainsi qu'ils l'expriment, « a beaucoup changé ». Aussi, les inspecteurs consacrent-ils une part importante de leur temps à la gestion, la plus humaine possible, de drames individuels dont le nombre augmente. ■

ZOOM**Les professeurs d'histoire et géographie au collège Maurice Thorez de Stains (93),
un collège presque ordinaire**

Ouvert en avril 1969 au cœur du quartier du Clos Saint Lazare, le collège Maurice Thorez est classé ZEP dès la création des zones d'éducation prioritaire en référence à la population accueillie et aux résultats des élèves. Le collège est inscrit dans chacun des dispositifs particuliers qui doivent permettre aux élèves scolarisés au collège et sur le REP de bénéficier de moyens que leur environnement ne leur apporte pas.

Aujourd'hui, le quartier du Clos Saint Lazare est un des quartiers les plus pauvres dans une ville où le chômage est l'un des plus importants sur le territoire national.

Sans être totalement emblématique de l'ensemble des collèges de l'académie de Créteil, le collège M. Thorez concentre des difficultés que l'on retrouve souvent ailleurs. Les professeurs qui y enseignent sont, eux aussi, assez représentatif du corps enseignant de Seine-Saint-Denis (93).

Le collège accueille plus de 700 élèves de 65 nationalités différentes. Ils sont à 60 % boursiers. Parmi ces élèves, nombreux sont ceux qui présentent au moins un an de retard à l'entrée en sixième. Enfin, mentionnons que plus de 200 signalements de niveaux 3 et 4 sur les trois dernières années scolaires ont été effectués. Ils concernent essentiellement des faits à caractère délictueux.

Les professeurs d'histoire-géographie sont sept au collège Maurice Thorez dont cinq à plein temps et deux à temps partiel car l'un, en qualité de TZR néo-titulaire, exerce sur deux établissements (le collège plus le lycée Maurice Utrillo voisin) et l'autre bénéficie d'une décharge horaire de six heures en raison de son implication dans la formation initiale des PLC2.

Ce corps enseignant est composé à 42 % d'hommes et 58 % de femmes. Tous ces professeurs sont certifiés. Pour 28,5 % ce sont des néo-titulaires et, globalement, 86 % d'entre eux exercent dans l'établissement depuis moins de cinq ans. Finalement, seul un professeur dans cette équipe a une ancienneté supérieure à cinq ans (six ans très exactement).

Comme bon nombre de collèges de l'académie de Créteil, le collège Maurice Thorez connaît un *turn over* important de son personnel et ce, en dépit, de sa classification comme EP1. Ce *turn over* a concerné 42 % du corps professoral à la rentrée 2006. L'effectif des professeurs lors de cette rentrée était constitué à 33 % de néo-titulaires. Pour le cabinet d'histoire et géographie, le chiffre est un peu plus bas puisqu'il s'élève à 28,5 % de renouvellement du personnel à la dernière rentrée scolaire ce qui représente néanmoins plus du quart des professeurs.

Ces professeurs ont à 57 % été formés dans l'académie de Créteil. Enfin, tous résident à Paris ce qui ne les empêche pas, cependant, de rester au collège en dehors de leurs obligations de service afin de travailler ensemble en équipe. En cela, sans doute, sont-ils peut-être quelque peu atypiques. Force est de constater que face à leurs propres difficultés et face également aux difficultés rencontrées par leurs élèves, le travail en équipe constitue un moyen, pour eux, de réfléchir pour envisager ensemble les meilleures stratégies d'apprentissage possibles, celles qui seront les plus adaptées à leurs publics.